Aix'Infos

Janvier 2018 • Bulletin Municipal

www.mairie-aixlezorchies.fr

Le Mot de votre Maire

Chères Aixoises, chers Aixois,

L'année 2017 a été marquée par une actualité très forte sur le plan national et international, générant espérances et incertitudes dans notre société.

En France, l'évènement marquant de l'année aura été le bouleversement intervenu sur l'échiquier politique suite aux élections présidentielles et législatives.

Le Président de la République est fidèle à ce qu'il avait annoncé : je crois à sa volonté, sincère et louable, de réformer notre Pays.

Il a été élu, il est légitime et il se doit de réussir pour l'avenir de la France.

Je forme le vœu qu'il soit capable de libérer les énergies et les talents pour permettre aux entreprises d'embaucher car le chômage est le point faible de notre pays.

Cependant, j'attends de lui qu'il soit plus à l'écoute.

Les élus locaux ont mal vécu des décisions brutales prises sans concertation (baisse des contrats aidés, annulation de crédits, baisse des dotations, suppression de la taxe d'habitation) et les maires ont ressenti avec inquiétude ces décisions unilatérales menaçant le principe d'autonomie des collectivités.

Les élus locaux sont disponibles, responsables, souvent novateurs et toujours passionnés pour répondre aux défis présents du Pays.

Les élus locaux sont d'accord pour participer au redressement des comptes publics mais l'Etat doit donner des gages de confiance aux collectivités.

Il ne faut pas compromettre la capacité des collectivités à maintenir des services de qualité et à investir car elles assument 75 % des investissements publics, lesquels procurent du bien-être et surtout de l'activité économique.

Humblement, avec le conseil municipal nous essayons de faire preuve de réactivité, d'engagement et d'efficacité dans l'aménagement et la modernisation de la commune.

Depuis 4 ans, nous avons consacré 1,2 millions d'euros à la réhabilitation de la salle des fêtes et à son aménagement extérieur, à la réfection de la rue de l'Eglise, à la création d'un parking et à l'embellissement du parvis de l'Eglise.

Les années 2018 et 2019 verront la mise en œuvre de 2 chantiers conséquents :

- Restauration de l'Eglise qui constitue un élément important de notre patrimoine : une attention toute particulière sera donnée à la qualité des matériaux utilisés.
- Création de l'espace culturel et associatif avec médiathèque, école de musique, salle polyvalente et salle pour les associations.

Certes, nous avons une situation financière saine, mais ces investissements ne sont possibles que si nous arrivons à mobiliser le concours de nos partenaires qui sont l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT.

Parallèlement, nous travaillons activement à l'aboutissement d'autres dossiers :

- Création d'une micro-crèche pour une dizaine d'enfants en partenariat avec Madame HAINE.
- Construction de 5 logements à loyer modéré en partenariat avec un bailleur social, PARTENORD.
- Pose de la fibre optique en partenariat avec PEVELE CAREMBAULT et le syndicat de la fibre numérique : les travaux commenceront en 2019 et se termineront début 2020.
- Réalisation de l'assainissement collectif (tout à l'égout) sur l'intégralité du hameau en partenariat avec NOREADE qui a programmé les travaux pour 2020.

Bien évidemment, nous envisageons de finaliser ces chantiers en restant fidèles à notre souci permanent de maitrise fiscale : AIX, c'est 5 % d'augmentation des impôts en 28 ans !

A travers ces projets ambitieux, je voudrais vous faire partager mon optimisme et avoir un coup de gueule envers ces grincheux et ronchons qui prétendent que c'était mieux avant, que le monde occidental court à sa perte et que notre système économique est une folie qui détruit la planète et les âmes.

Soyons réalistes et n'oublions pas que l'Europe vit en paix depuis plus de 70 ans et que nous profitons des progrès immenses de la technologie : les moyens de transport, le portable, les antibiotiques, l'informatique,...

Nous n'avons jamais eu un tel niveau de vie : une meilleure alimentation, une meilleure éducation, une meilleure santé, une meilleure médecine.

Même si des actions doivent être menées au niveau de notre environnement et de sa préservation, force est de constater que, dans de nombreux domaines, c'est aujourd'hui bien mieux qu'avant.

Alors en ce début d'année 2018, je vous dis : osez, rêvez mieux, rêvez plus grand, n'ayez pas peur et soyez heureux.

Le Maire, Jean-Luc DETAVERNIER

Directeur de la publication : Jean-Luc Detavernier
Coordination / Rédaction : Jean-Luc Detavernier, Véronique Varlet
Crédit photos : Véronique Varlet, Marie-Pierre Dubois, Didier Dubois, Yann Leblanc
Conception graphique et impression :
TOUT EN IMAGE - 03 20 71 84 97 - Nomain
Tirage : 500 exemplaires.

Sommaire

Mot du maire	p. 2-3
Votre Mairie	p. 4
Situation financière et compte administratif	p. 5
Vie intercommunale	p. 6-8
Etat civil	p. 8-9
Vie communale Fête des Voisins	p. 10-11
Centre de Loisirs Sans Hébergement	p. 12
La Médiathèque	p. 13
Projets de la commune	p. 14-18
Manifestations	p. 19
Retour en images	p. 20-23
Vie scolaire Une année à l'école	p. 24-26
Vie associative Répertoire des associations aixoises	p. 27
La vie associative en images	p. 28-31
Zoom sur Aix'Capade	p. 32
Artisans Aixois	p. 33
Infos pratiques	p. 34-35
Agenda	p. 36

Votre Mairie

Vos démarches en Mairie

Voici une liste non exhaustive des démarches que vous pouvez effectuer en Mairie.

Urbanisme
- Déposer une Déclaration Préalable de Travaux, une demande de Permis de Construire, une Autorisation de voirie...
- Obtenir une information concernant le cadastre

Etat Civil
- Retirer un dossier de mariage
- Retirer une demande de reconnaissance
- Retirer une déclaration de Décès
- S'inscrire sur les listes électorales
- Se faire recenser

Services
- Effectuer une déclaration de débit de boissons temporaire
- Retirer un dossier de Télé Alarme
- Louer la Salle des Fêtes
- Acquérir une concession dans le cimetière communal
- Retirer une autorisation de
- sortie de territoire pour les mineurs voyageant seuls

Prestations
- Prêt de matériel : la commune peut vous louer des tables et des chaises. Une participation financière sous forme de don vous sera demandée.

655 Hectares
1200 Habitants
500 Ménages
14 Associations
110 Enfants scolarisés

Mairie

41 rue Sadi Carnot - 59310 AIX
Tél. 03 20 71 80 01 - Fax 03 20 71 79 29
Courriel aix-lez-orchies@pevele.net

Horaires d'ouverture
Du Lundi au Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Le Vendredi et Samedi de 9h00 à 12h00.

Permanences
Monsieur Jean Luc Detavernier vous reçoit sur rendez-vous le samedi matin.
Prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie

Location salle des fêtes	Aix	Extérieur
Vin d'honneur	200€	400€
Repas divers, banquets	400€	800€
Réception, suite funérailles	100€	175€
Location vaisselle 100 personnes	20€	40€
Location verrerie 100 personnes	15€	30€

Pour rappel
Il est formellement interdit de sous-louer la salle des fêtes au risque d'annuler la location le jour même de la manifestation. Les organisateurs bénéficiant du tarif aixois attestent sur l'honneur ne pas louer la salle pour le compte de personnes non aixoises. En cas de non- respect de ces clauses, le tarif sera réajusté en fonction de l'objet réel de la manifestation. Toutefois, les parents domiciliés à AIX peuvent louer la salle au tarif aixois pour l'organisation du mariage d'un enfant domicilié à l'extérieur.
Concernant le paiement, des arrhes d'un montant de 50% du tarif de la location sont à payer le jour de la réservation et le solde le jour de la remise des clés. Le règlement devra s'effectuer en Trésorerie d'Orchies en espèces ou par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public. Le locataire versera le jour de la remise des clés un dépôt de garantie de 200€ qui lui sera restitué après la libération des lieux et après déduction du montant des frais de remise en état suite aux éventuelles dégradations.

Tarifs concessions cimetière
Petit rappel des tarifs,

Concession temporaire de 30 ans	
2 m² : 175€	4 m² : 350€
Renouvelable 2 fois	
Concession temporaire de 50 ans	
2 m² : 350€	4 m² : 700€
Renouvelable 1 fois	
Le columbarium	
Une case pour 50 ans renouvelable 1 fois : 1000€	
Une case pour 30 ans renouvelable 2 fois : 800€	
Dispersion des cendres dans un espace cinéraire : 100€	
Dépôt d'une urne : 50€	

Situation financière et compte administratif

La réunion du Conseil Municipal du 03 Mars 2017 a été largement consacrée aux questions financières. Il s'est d'abord agi de voter le compte administratif et le compte de gestion 2016 puis de se prononcer sur le budget primitif 2017.

Le compte administratif 2016 dégage un excédent global de 478 208.34 €

Les recettes de fonctionnement 2016

Les recettes de fonctionnement sont de 1 095 384.13 € et proviennent de :

Recettes fiscales *(taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti)*	435 229.38 €
Les dotations et subventions octroyées de l''Etat	175 302.88 €
Les redevances, concessions et subventions peri-scolaires	44 258.07 €
Les recettes location de la salle des fêtes	11 525.00 €
Le remboursement du CAE et indemnités journalières	9 618.71 €
Excèdent de fonctionnement 2015	419 450.09 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à 374 165.04 € et proviennent de :

Dépôt et cautionnement	1 500.00 €
Subventions Conseil départemental	13 208.00 €
FCTVA	17 705.00 €
Taxe aménagement	27 884.59 €
Opération d'ordre	11 979.00 €
Opérations d'ordre	18 143.08 €
Excèdent de fonctionnement capitalisé	228 873.37 €
Excèdent d'investissement reporté	54 872.00 €

Les dépenses de fonctionnement

Elles sont de 505 426.64 € et sont constituées par :

Charges du personnel	221 231.73 €
Charges à caractère général (eau, électricité, entretien des bâtiments,...)	172 554.52 €
Autres charges de gestion (cotisations, SDIS, indemnités élus...)	92 224.23 €
Charges financières	6 628.94 €
Charges exceptionnelles	808.22 €
Dotation aux amortissements	11 979.00 €

Les dépenses d'investissement sont de 485 914.19 € et sont constituées par :

Espace culturel et associatif	9 162.00 €
Réhabilitation Eglise	6 540 00 €
Aménagement extérieur de la salle des fêtes et rue de l'Eglise	426 806.54 €
Remboursement de prêt	25 262.57 €
Avances sur travaux	18 143.08 €

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Synthèse des actions 2017 et perspectives 2018

Trois ans après sa création, la Pévèle Carembault est aujourd'hui solidement enracinée dans son territoire.
Grâce aux travaux menés par les élus communautaires, les conseillers municipaux, le conseil de développement et les agents, un véritable projet de territoire est né.
Retrouvez tous les documents inhérents au projet de territoire ici :
www.pevelecarembault.fr/nos-publications/projet-de-territoire

UN TERRITOIRE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

A la fois campagne attractive et territoire rural à vocation agricole, la Pévèle Carembault est consciente de la valeur de son environnement. Elle souhaite réussir à concilier la préservation et l'attractivité du territoire. La Pévèle Carembault s'inscrit dans les défis environnementaux de demain.

Du concret en 2017 →→

Zone d'expansion de crue (ZEC) du Pont Tordoir de 78 000m³ en cours de création pour un montant de 765 119€ HT.
Démarrage des travaux de la ZEC de Tourmignies (9 000m³) pour un montant de 165 285€ HT.
Notification du marché pour la renaturation du Filet Morand à Ostricourt.
Réalisation d'une enquête publique à Louvil et Cysoing pour le projet d'aménagement de lutte contre les inondations par ruissellement.
471 demandes traitées par la conseillère de l'espace info énergie, dont 229 reçues physiquement.
11 animations ont été proposées à 382 personnes par l'espace info énergie.
214 foyers ont accédé aux résultats de l'étude thermographique de leurs logements, dont 95 lors du salon de l'écoconstruction.
Mise en place du nouveau marché de collecte avec un nouveau prestataire (modification de la fréquence, de l'organisation de la collecte et installation de plus de 200 points d'apports volontaires).
Baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de 10% pour la majorité des habitants, afin de s'aligner progressivement sur le taux le plus bas (14.17%).
Expérimentation de la collecte hippomobile sur Landas. Le pôle cheval de trait du Nord nous a accompagné. A ce jour 7 communes profitent de ce service, soit plus de 9 000 habitants.
Sensibilisation jusqu'à fin mars 2018 des usagers à la réalisation des bons gestes de tri et entretien des abords des PAV.
Réalisation d'une enquête téléphonique auprès de 500 foyers concernant la qualité du service déchets ménagers.
Lancement d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), avec la réalisation des diagnostics et délimitation de la stratégie territoriale à appliquer.
Lancement d'un projet scolaire sur la gestion des déchets auprès de 16 écoles et d'un collège. 45 animations ont été réalisées.
Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts sur nos parcs d'activités.
Formation de 4 ateliers pour la mise en place de la gestion différenciée et du « zéro-phyto » des communes.
Recensement des zones inondées le 7 juin 2016 sur les 21 communes déclarées en état de catastrophe naturelle.

Des projets pour 2018 →→

Sensibilisation jusqu'à fin mars 2018 des usagers à la réalisation des bons gestes de tri et entretien des abords des PAV.
Réalisation d'une enquête téléphonique auprès de 500 foyers concernant la qualité du service déchets ménagers.
Lancement d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), avec la réalisation des diagnostics et délimitation de la stratégie territoriale à appliquer.
Lancement d'un projet scolaire sur la gestion des déchets auprès de 16 écoles et d'un collège. 45 animations ont été réalisées.
Mise en place de la gestion différenciée des espaces verts sur nos parcs d'activités.
Formation de 4 ateliers pour la mise en place de la gestion différenciée et du « zéro-phyto » des communes.
Recensement des zones inondées le 7 juin 2016 sur les 21 communes déclarées en état de catastrophe naturelle.

UN TERRITOIRE CONNECTÉ

La Pévèle Carembault met en œuvre une politique numérique ambitieuse en développant des usages et des services innovants et accessibles à tous. La connexion, c'est aussi les enjeux liés aux transports et aux déplacements : la Pévèle Carembault veille à la mise en place de réponses adaptées et complémentaires sur cette thématique.

Du concret en 2017 →→

Déploiement total de la Fibre optique sur 6 communes et déploiement partiel sur 5 communes.
Assistance à maitrise d'ouvrage en cours du Schéma Des Usages et Services numériques (SDUS).
Déploiement du réseau social interne de la collectivité.
Mise en place d'un nouveau site internet communautaire et d'une page Facebook.
Accompagnement à la dématérialisation des services jeunesse communaux pour l'inscription, la gestion et la facturation des prestations offertes aux familles
6 Parcours Initiatic ont été proposés, soit 72 personnes aujourd'hui autonomes dans leur pratique de l'informatique.
6 demandeurs d'emploi ont été accompagnés pour découvrir les outils numériques facilitant la recherche d'emploi.
52 personnes ont bénéficié d'une aide à la déclaration en ligne des impôts.
Création d'un club des jeunes talents du numérique. 16 enfants et ados assistent aux ateliers chaque mercredi.
Première édition de la semaine du numérique, avec 8 événements proposés.
Mise en place d'un système de gestion de la relation client pour faciliter les contacts.
Mise en ligne d'un site vitrine regroupant l'offre du service lecture publique : mediatheques.pevelecarembault.fr
Finalisation d'une étude mobilité à l'échelle des 38 communes afin d'améliorer les infrastructures de transports existantes et d'inciter à la découverte de nouveaux modes de déplacements.
Les agents de la Pévèle Carembault ont été primés pour la 2nde fois au challenge mobilité des Hauts-de-France.
Organisation du Forum mobilité d'Ostricourt le 14 octobre 2017.
Approbation en février 2017 du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de Lille Métropole.
Validation du compte foncier de la Pévèle Carembault à horizon 2036.
Aménagement de la phase 2 du pôle d'échange de Templeuve-en-Pévèle (1 097 000 €).

Des projets pour 2018 →→

Déploiement d'un portail numérique de lecture publique.
La fibre optique sera déployée en totalité sur 14 nouvelles communes et en partie sur 8 communes.
Lancement des actions concrètes concernant le transport et la mobilité avec l'amélioration des infrastructures, la création d'un réseau de transport en commun plus adapté et l'incitation à la diffusion de nouvelles mobilités.

UN TERRITOIRE FAMILIAL

La Pévèle Carembault agit au service des familles de son territoire. De la petite enfance aux seniors, chacun bénéficie d'une égalité d'accès au relais petite enfance, aux accueils de loisirs, aux accueils jeunes ou encore au portage de repas à domicile.

Du concret en 2017 →→

Mise en place des Soda's Club et Soda's Cool à destination des adolescents de 12 à 17 ans.
Accueils de loisirs : 7 128 enfants et adolescents accueillis en 2017.
97 jeunes ont reçu des bourses pour passer le BAFA et 3 pour le BAFD pour un montant de 17 360€.
Une journée d'initiation au métier de l'animation a été organisée pour les jeunes souhaitant obtenir une aide à la formation.
Développement très important du service de portage de repas à domicile : 98 000 repas livrés auprès de 452 foyers, soit une augmentation respective de 45% du nombre de repas livrés et de 25% du nombre de foyers livrés par rapport à l'année 2016.
Déploiement du Relais de la Petite Enfance sur le territoire, avec 7 éducatrices, 29 ateliers hebdomadaires d'éveil et 9 permanences administratives.
2 100 seniors ont participé à l'une des représentations proposées lors de la Semaine Bleue.

Des projets pour 2018 →→

Mise en place des commissions de représentants d'usagers du portage de repas, pour les associer à la démarche qualité du service.
Le Relais petite enfance renforcera son dispositif de formation à destination des assistantes maternelles.
Développement d'un partenariat entre le service petite enfance et le réseau des médiathèques pour réaliser des animations autour de la lecture, de l'éveil musical et l'accueil des tout-petits.
Mise en place du prélèvement automatique pour le règlement des factures des accueils de loisirs enfants et ados.
Poursuite des activités au niveau des accueils de loisirs et des Soda's en périodes scolaires et pendant les vacances.
Projet de création d'une journée famille du service animation jeunesse.

UNE CAMPAGNE VIVANTE

Forte d'un réseau culturel et associatif diversifié et dynamique, la Pévèle Carembault participe à la structuration et au développement de cette richesse. Une attention particulière est portée aux médiathèques, lieux privilégiés de diffusion de la culture, aux cinémas et piscines, ainsi qu'au développement du tourisme familial.

Du concret en 2017 →→

Poursuite du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) à destination des jeunes avec la présence de 2 artistes durant 4 mois, soit environ 1500 personnes touchées par les actions.
402 interventions dans 43 écoles pour la sensibilisation à la musique dans les écoles sur l'année scolaire 2017-2018.
Aide à l'enseignement musical et aux harmonies étendue à tout le territoire (337 500 € en 2017).
Développement d'un réseau des médiathèques pour plus d'ouvrages, de numérique et d'animations.
Création du réseau Graines de culture qui devrait rassembler jusqu'à 34 médiathèques.
Coordination de l'événement « Ramène ta science » au mois d'octobre. 60 événements ont été programmés sur 16 médiathèques, avec en moyenne une trentaine de participants à chaque événement.
Ouverture d'une salle de sports à Nomain (2 150 000 €).
Les 4 Animations « randonnées en famille » proposées par l'Office de Tourisme ont rassemblé 138 participants, dont 49 enfants.
Les 6 randonnées classiques ont rassemblé 246 participants.
Les 5 randonnées thématiques : 2 Rand'Art adultes, 2 Rand'Art familiales, 1 randonnée plantes médicinales et culinaires ont attiré 532 participants.
Organisation de 2 ateliers culinaires pour une quarantaine de familles.
Organisation d'un petit déjeuner e-tourisme pour les acteurs du territoire.
L'Office de Tourisme a été labellisé « J'adore le Nord en famille ».
Mise à disposition d'une subvention (FISAC) pour les travaux d'amélioration des commerces locaux. 19 dossiers ont été déposés, ce qui représente une enveloppe de 48 951 €.
Poursuite du Ciné'Pass pour tous les habitants du territoire dans nos 3 cinémas de Templeuve-en-Pévèle et Thumeries (accès à 5€).
Implantation de panneaux d'interprétation du patrimoine sur les 38 communes.
Organisation du 7ème Festival des Meuh d'Or.
Lancement du concours d'architecte pour la création du centre aquatique sur le parc de la Croisette (projet à 20 millions d'€).
Lancement du projet de création d'un nouveau cinéma à Templeuve.
300 personnes accompagnées par nos médiateurs à Ostricourt.
Mobil'Aide : 200 utilisateurs ; 1550 déplacements.
Dispositif Réussite Educative : une trentaine d'enfants bénéficient d'un suivi individualisé.
Atelier Santé Ville : 140 dossiers suivis.
Aide aux logements : 135 000€ accordés à 3 bailleurs sociaux pour 4 projets de construction de logements sociaux dans 3 communes.

Des projets en 2018 →→

Piscine d'Orchies : Réfection des toitures, des fenêtres, et du sauna ; installation d'un système de domotique et amélioration énergétique de la chaufferie.
Organisation du premier festival « Les folles randos, Baladez-vous en Pévèle Carembault ».
Reconduction du calendrier des randonnées.
Création d'une aventure-jeu®, sous la forme d'une chasse au trésor d'une demi-journée.

UNE TERRE D'ENTREPRENEURS

La Pévèle Carembault offre une action concrète, efficace et de proximité envers le monde économique. Elle se concentre sur l'accueil des entreprises, l'accompagnement dans leurs projets et la mise en réseau des dirigeants pour développer leurs activités. Elle fait du développement durable opérationnel la marque de fabrique de son action économique.

Du concret en 2017 →→

Travaux de viabilisation des 10 lots du Parc d'activité du Moulin d'eau et aménagement du carrefour d'accès pour un montant de 663 926€ HT.
Fin des travaux de viabilisation des 17 premiers lots d'Innova'Park à Cysoing et aménagement paysager pour 264 000€ HT.
Les travaux de démolition permettant la création du futur village d'artisans à Saméon sont terminés.
Les études de faisabilité pour l'implantation de nouveaux parcs d'activités sont terminées : Wannehain et Ostricourt bénéficieront d'un parc d'activité à dimension locale à l'horizon 2020.

L'architecte a été choisi pour réaliser la Passerelle (maison des entreprises), les études opérationnelles sont en cours.
Lancement du programme d'accompagnement des entreprises Pévèle Circulaire en novembre.
Le 10ème salon écoconstruction a attiré 650 visiteurs.
Tenue de la semaine de l'économie Pévèloise.
35 personnes accompagnées sur deux dispositifs mis en place par la communauté de communes pour faciliter l'accès ou le retour à l'emploi (club des jeunes talents et CV-Thèques).
52 offres d'emplois ont été partagées via nos réseaux sociaux pour des entreprises du territoire. Presque l'intégralité des offres diffusées ont été pourvues.
251 participants à la journée de l'emploi Pévèle Carembault à Phalempin.
207 personnes sont suivies par les trois référentes RSA.
Une session du réseau Etincelle a été suivie par 7 jeunes à l'entreprise Lapage (Co-financement par le crédit Mutuel).
Mise en place de la signalétique de l'ensemble des parcs d'activités du territoire.

Des projets en 2018 →→

Finalisation du village d'entreprise de Saméon : commercialisation et inauguration en octobre 2018 (1 377 000€).
Finalisation du bâtiment relais de Cappelle-en-Pévèle : commercialisation et inauguration en octobre 2018 (932 000€).
Début des travaux de la Passerelle à Ennevelin (3,5 millions d'€). Le choix des entreprises sera finalisé pour septembre 2018. Le projet est un démonstrateur d'économie circulaire.
Accompagner 100 entreprises dans le cadre du projet Pévèle Circulaire.
Identification de nouvelles localisations pour de futurs parcs d'activités.
Une nouvelle session du réseau Etincelles à Cysoing dès janvier.

ET AUSSI...

Création d'un service commun voirie/infrastructure pour réaliser la mission de maitrise d'oeuvre des travaux de voirie.
Lancement d'un groupement de commandes pour la réfection des couches de roulement.
2 539 autorisations d'urbanisme étudiées par le service autorisation du droit des sols, ce qui correspond à une augmentation de 9% sur un an.
Réalisation d'un diagnostic sur le patrimoine architectural et paysager avec rédaction d'un cahier de recommandation et de fiches techniques.
Dématérialisation des dossiers d'urbanisme avec 6 communes pilotes, avant déploiement obligatoire en novembre 2018.
Démarrage concret du chantier relatif au marché d'éclairage public avec le remplacement de 6680 points lumineux dans les rues des communes par des lampes LED, pour permettre une économie estimée de 40% et un impact environnemental plus faible.
Attribution de Fonds de concours à hauteur de 752 199€ pour 9 communes
Création d'un groupement de commande regroupant a minima 15 communes pour l'installation de système de domotique dans 38 équipements sportifs, culturels et écoles.

État Civil

Mariages

22 Avril 2017
.....
Bruno LAPORTE
et Alice VION

13 Mai 2017
.....
Etienne LANDON
et Laurence BAOUSSON

10 Juin 2017
.....
Pierre AYEBOU
et Céline VERHAEGHE

26 Août 2017
.....
David LEPRETRE
et Karine ORBIER

09 Septembre 2017
.....
Benoît ALES
et Cléa MULLIER

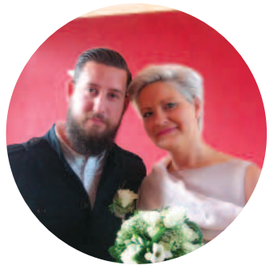

23 Septembre 2017
.....
Geoffrey LEROUX
et Aurélie COVAIN

Mariages... suite

Stéphane LOGIE et Caroline DUCORNET
19 Mai 2017

Gaetan DE BELS et Alicia CORRALS
13 Novembre 2017

Naissances

Léon DETAVERNIER	28 Route Nationale	10.01.2017
Charlize BOSSUT	18 bis rue Gaston Vérité	03.05.2017
Léna GOULLIARD	14 bis rue d'Orchies	09.06.2017
Hector BLAIRON	29 A rue du Maréchal Leclerc	07.07.2017
Eliott POULAIN	20 Grand Place	11.07.2017
Camille DUFOUR-BAILLET	24 rue du Maréchal Leclerc	06.11.2017
Lucien FOUTRY	22 rue du Général de Gaulle	19.11.2017
Hortense BERNARD	54 rue du Général de Gaulle	21.11.2017
Hugo DASSONVILLE	38 rue du Maréchal Leclerc	01.12.2017
Anton PEKOSZ	8 rue d'Orchies	29.12.2017

Baptême républicain

Eline COUTTE — 25 Juin 2017

Décès

Nicole VARLET	13 rue Paul Allégot	04.03.2017
Marie WAROCQUIER	67 rue Paul Allégot	19.06.2017
Anne-Marie DEROUBAIX	5 rue du Général Koenig	15.08.2017
André CARLIER	75 rue du Général de Gaulle	15.11.2017
Gaëtan DE BELS	53F rue du Général de Gaulle	16.11.2017
Marie-Louise DELGRANGE	50 rue du Malgré-Tout	07.12.2017

Le PACS
(Pacte Civil de Solidarité)

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).
Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.
En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune)
- soit à un notaire.

Les intéressés doivent au préalable produire plusieurs documents avant la signature du Pacs. Ils doivent d'abord produire une convention de Pacs signée par chacun d'eux. Pour ce faire, ils peuvent soit effectuer eux-mêmes la rédaction, dater et signer une convention de PACS sous seing privé, soit faire appel à un notaire. S'ils se pacsent à la mairie, les partenaires peuvent remplir un formulaire de Pacs téléchargeable en ligne.
Les signataires doivent accompagner leur convention de Pacs des justificatifs suivants :

- pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire
- extrait d'acte de naissance avec filiation ou en copie intégrale ayant moins de trois mois
- une déclaration de Pacs et des attestations sur l'honneur de non-parenté, de non alliance et de résidence commune.

Ils peuvent ensuite se rendre à la mairie de leur résidence commune afin de faire enregistrer leur convention par un officier d'état civil. Les partenaires doivent se présenter en personne au moment de l'enregistrement du Pacs.

Fête des Voisins

Cette année, elle s'est déroulée le vendredi 2 juin.
Ce fût l'occasion pour les habitants, avec l'aide de la mairie, de se regrouper et de passer un moment convivial tout en partageant les mets de chacun.

AIX
Rue Malgré Tout

Rue du Malgré Tout, du Général De Gaulle, de l'Enfer et du Marais

Salle chez Véronique et Philippe VARLET

AIX
Rue Paul Allégot

Rue Paul Allégot

Hangar chez Anne-marie et Géry CHOTEAU

AIX
Rue Gaston Vérité

Rue Gaston Vérité
Chez Marie Pierre et Didier Dubois

AIX
Rue du Mal Leclerc

Rue du Maréchal Leclerc
Cour de Andrée et Joseph GLEDIC

AIX
Rue Sadi Carnot

Rue Sadi Carnot
Cantine garderie

AIX
Rue de l'Église

Rue de l'Eglise, rue Koening, rue d'Orchies et Place d'Aix
Chez Catherine et Jean-François DETAVERNIER

Visite du Sous-Préfet le 29 Novembre 2017

Le Sous-Préfet est venu visiter les réalisations de la commune au cours de ces dernières années : réhabilitation de la salle des fêtes, réfection de la rue de l'Eglise, création d'un parking et embellissement du parking.
Ce fut l'occasion de se pencher sur les 2 dossiers majeurs : restauration de l'Eglise et création de l'espace culturel et associatif.

Centre de loisirs sans hebergement

Depuis l'été 2016, les centres de loisirs de juillet sont organisés par la Communauté de communes de Pévéle Carembault, en partenariat étroit avec la commune.

2017 a été une bonne année en terme de fréquentation et d'animation. C'est aussi l'année de la création des Soda's Club réservés aux ados de 12 à 16 ans au sein d'une structure autonome.

Yann FABURE, directeur et Marine MAZUREK, directrice adjointe ont à nouveau mis leur dynamisme au service des enfants. Toutes les activités proposées sont basées sur les principes du jeu : « un enfant heureux est un enfant souriant ».

Un projet pédagogique rappelle les objectifs à atteindre et les valeurs fortes à véhiculer : respect des autres, citoyenneté, solidarité, démocratie ;
L'équipe d'animation a tenu compte de ces objectifs dans la construction de ses projets et de ses programmes d'animation.

Les activités se déclinaient en :
- Jeux coopératifs et sportifs
- Activités manuelles
- Activités d'expression
- Activités de prestations
- Activités artistiques et culturelles

Le Centre a organisé diverses formes de sortie :
- Mini-camp à Wingles pour les 10-12 ans (activités nautiques sur plan d'eau)
- Mini-camp à Bray-Dunes pour les ados (activités nautiques en mer et baignade)
- Activités extérieures hebdomadaires (cinéma, piscine, ferme pédagogique, etc)
- Une journée foot en salle organisée par le CCA
- Une journée à thème pour le Soda's Club : le Soda-Land a rassemblé 620 ados de 22 communes de la CCPC à la salle des sports de Coutiches.

En terme d'effectif, le Centre a accueilli de 78 à 83 enfants et le Soda's Club a crevé le plafond de 26 ados ; soit un total de 109 jeunes accueillis ! Un record !

Ces 3 semaines de vacances et d'activités ont pris fin lors de la fête de clôture à la salle des fêtes, bondée pour l'occasion. Parents et amis sont venus assister à un magnifique spectacle préparé par les animateurs et sonorisé par Thierry, avec la participation de tous les enfants !

Vivement l'année prochaine !

La Médiathèque

La médiathèque municipale d'Aix lez Orchies vous accueille toute l'année*

Les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h,
Les samedis de 10h à 12h et de 14h à 16h30.

*Fermeture annuelle au mois d'août et période de noël.

L'inscription est gratuite et vous donne accès à plus de 4500 documents (romans, polar, BD, documentaires, revues, partitions, etc), et près de 300 CD audio.
Vous avez également accès à des documentaires autour de la « grainothèque » permettant de vous informer et d'échanger des semences locales.
Avec votre carte de lecteur, vous avez accès à l'ensemble des médiathèques de notre réseau (Auchy-lez-Orchies, Bouvignies, Coutiches, Nomain, Saméon, prochainement Mouchin et Landas).

Vous recherchez un document disponible dans une autre médiathèque ?
2 solutions :
- Vous pouvez vous déplacer et emprunter sur place avec votre carte
- Vous pouvez demander le transfert du document dans la médiathèque de votre choix.

La demande de transfert peut se faire en bibliothèque ou via votre compte de lecteur accessible sur notre catalogue en ligne :
http://cc-espaceenpevele.reseaubibli.fr/opac/

En vous connectant sur votre espace personnel, vous pourrez gérer vos prêts (prolonger vos documents), effectuer des réservations, demander un transfert, déposer des avis et suivre notre actualité.

Les animations de la Médiath'aix pour l'année 2018

Les heures du conte
Les heures du conte sont destinées à un public familial à partir de 3 ans. Les heures du conte se dérouleront à la médiathèque de 17h00 à 17h45.
Pour participer, vous devez impérativement vous inscrire par téléphone au 03 20 34 59 87, par mail mediathaix@orange.fr ou via la page Facebook de la médiathèque :
https://www.facebook.com/media.aix/

Les dates des heures du conte 2018
- samedi 3 février
- samedi 3 Mars
- samedi 7 avril
- samedi 5 mai
- samedi 2 Juin
- samedi 7 juillet
- samedi 6 Octobre
- samedi 1 Décembre

Animation « Robotik »
Cette année une animation a été proposée le 4 novembre 2017.

Au programme, construction de robot à partir de Légo

Grands et petits étaient passionnés !

Travaux dans la Commune

Le Cimetière

Travaux de reprise des tombes à l'abandon

La Marbrerie Delgrange à Mouchin a effectué les travaux de reprise des concessions abandonnées. Sur les 53 emplacements repris, 23 ont été démolis jusque la fondation et seront à nouveau loués, les autres ont été démolis partiellement jusque 50 cm et ont été comblés par de la terre et des cailloux.
Un nouvel ossuaire communal a pris place dans le cimetière.

Le coût total de ces opérations est de 31 249.16€.

Horaires du cimetière

Du 1er Avril au 31 octobre
Tous les jours de 8h00 à 19h00

Du 1er Novembre au 31 mars
Tous les jours de 9h00 à 17h00

L'ossuaire communal

La gestion différenciée des espaces verts et des jardins : « le zéro phyto »

Depuis le 1er janvier 2017, la loi Labbé est entrée en vigueur ; elle interdit l'utilisation de produits phyto sanitaires dans l'entretien des lieux et espaces verts publics, à l'exception des terrains de sports et des infrastructures de transport.

Notre commune s'est engagée en signant la charte « d'entretien des espaces publics ». Pour permettre le désherbage écologique la commune a acquis un désherbeur thermique et une débrousailleuse à double lames.

Pratiquer la gestion différenciée, c'est protéger la biodiversité, lutter contre le changement climatique, et reconquérir la qualité des eaux.

L'envers du décor c'est l'acquisition de nouveaux matériels et des heures de main-œuvre en plus, et aussi le développement de la végétation sur les abords de bâtiments publics, cimetière et espaces verts.

Il est aussi important de rappeler que l'entretien des trottoirs et des caniveaux revient aux riverains de même que le déneigement.

Profitons de l'année 2018 avant l'interdiction des produits phytosanitaires au 1er janvier 2019 aux jardins privés, pour adopter de nouvelles méthodes de désherbage...

Bon courage à tous !

L'Eglise

Les travaux de restauration de l'Eglise St. Laurent ont débuté.
Après les phases de diagnostic et étude, c'est parti pour une période de 18 mois de travaux.

Les entreprises ont investi les lieux fin octobre afin de travailler dans un premier temps sur la tour et le clocher : désamiantage, réparation de la charpente et rejointoiement de la façade en pierre et en brique.

En janvier, elles interviendront pour la pose de la couverture du clocher en ardoises naturelles et la réfection de la croix sommitale et du coq girouette.

Ensuite, les entreprises spécialisées déplaceront l'échafaudage afin de travailler sur la nef centrale, les transepts et le chœur.

Enfin, la rénovation et la pose des vitraux clôtureront cette vaste opération de réhabilitation qui durera 18 mois, dirigée par Monsieur François BISMAN, architecte du Patrimoine. A noter, que pendant les travaux, l'Eglise reste ouverte pour les différents cultes.
Pour parfaire le financement des travaux, la Fondation du Patrimoine et la Sauvegarde de l'art Français ont apporté leur concours. Pour compléter le dispositif, vous pouvez apporter votre contribution en répondant favorablement à la souscription publique donnant droit à des réductions d'impôts de 66 % du don.
Bon souscription de la fondation du patrimoine sur le site internet, https://www.fondation-patrimoine.org/47604

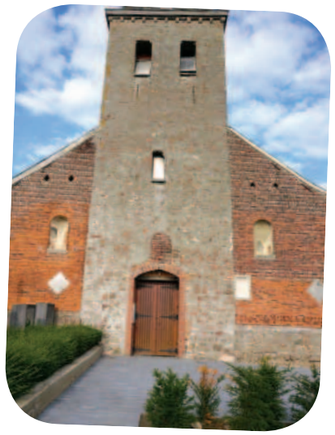

Le chantier de la ferme CHOTEAU

Le 17 juillet 2009, la mairie a acquis les parcelles cadastrées ZD 253 et ZD 254 d'une superficie de 21 ares 32 centiares et situées en face de la mairie, moyennant le prix de 132 280€ frais compris.

Le 07 juillet 2011, la mairie a acquis le corps de ferme situé en face de la mairie avec les parcelles ZD 187, ZD 191, ZD 252 et ZD 255 d'une superficie de 26 ares 42 centiares moyennant le prix de 304 435€ frais compris.

Par délibération en date du 30 mars 2016, le conseil municipal a confié au cabinet JIGSAW une étude de programmation d'un espace culturel comprenant une école de musique, une médiathèque et un espace associatif.

Plusieurs scénarii furent proposés par le cabinet JIGSAW ; Au vu des prix et contraintes des différents scénarii, le Conseil municipal décide en juillet 2016 de démolir le corps de ferme pour construire un nouveau bâtiment. Par suite le cabinet écrit le cahier des charges avec les principes fondateurs du projet, le schéma fonctionnel, le tableau des superficies, les options d'implantation et les contraintes techniques.

Suite au lancement d'un jury de concours pour faire le choix de l'architecte à qui sera confié le dossier, le conseil municipal reçoit 34 propositions d'architectes.

En date du 09 novembre 2016, le conseil municipal retient 4 architectes pour concourir sur le projet en déposant une esquisse architecturale. Il s'agit de NVA, SCHEMA, ZIGZAG et WONK.
Pour étudier les 4 esquisses et en faire une analyse et une préconisation, le jury de concours est composé de la commission d'appel d'offres de la commune, la DRAC, le CAUE, le Conseil départemental, la Communauté de communes et le cabinet JIGSAW.
Le choix se porte à l'unanimité (moins 1 voix) sur la proposition du cabinet WONK, choix validé par le conseil municipal en date du 03 mars 2017.
A compter de cette date, de nombreuses réunions furent mises en place pour affiner le projet et rédiger la demande de permis de construire déposée le 1er Août 2017. Parallèlement 2 autres dossiers sont mis à l'étude sur cet espace parcellaire :

- Construction de 5 logements par un bailleur social, Partenord,
- Construction d'une micro-crèche par Madame HAINE.

Pour réaliser ces 3 opérations et les desservir, une demande de permis d'aménager a été déposée aux services compétents.

Ce document prévoit :

- Le détachement d'une parcelle de 936 m² qui fera l'objet d'un bail emphytéotique à Partenord,
- La réalisation d'une voirie en enrobés, d'un chemin piétonnier, de réseaux pour les concessionnaires (eau, gaz, électricité, téléphone, assainissement, fibre) et d'aires de stationnement.

Le permis d'aménager a été obtenu le 17 Octobre 2017.

Suite à l'instruction du service ADS, le permis de construire de l'espace culturel a été accordé en date du 23 décembre 2017.

Un appel d'offres sera lancé pour la voirie et les réseaux et un appel d'offres sera engagé pour la construction de l'espace culturel et associatif.

Aux termes de ces procédures on connaîtra le coût effectif qui devrait se situer aux environs de 2 000 000€ TTC. En janvier 2018, les opérations de désamiantage et de démolition du corps de ferme seront réalisées : ce sont les entreprises SODACEN et HENNEGRAEVE qui sont attributaires des marchés pour 34 245€ HT.

Les travaux de construction de l'espace culturel et de réalisation de voirie devraient débuter au printemps 2018.

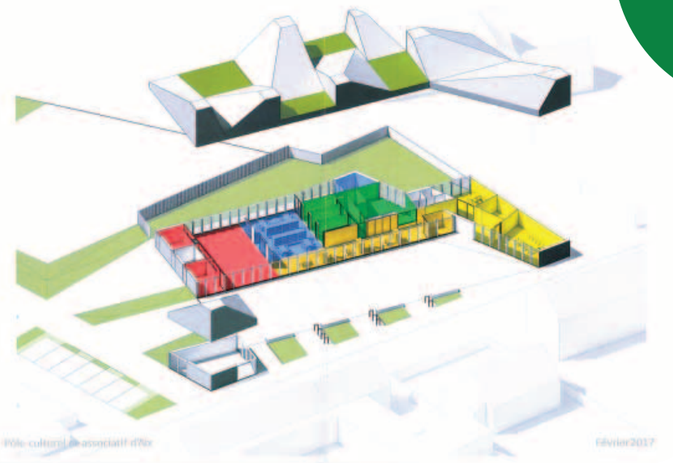

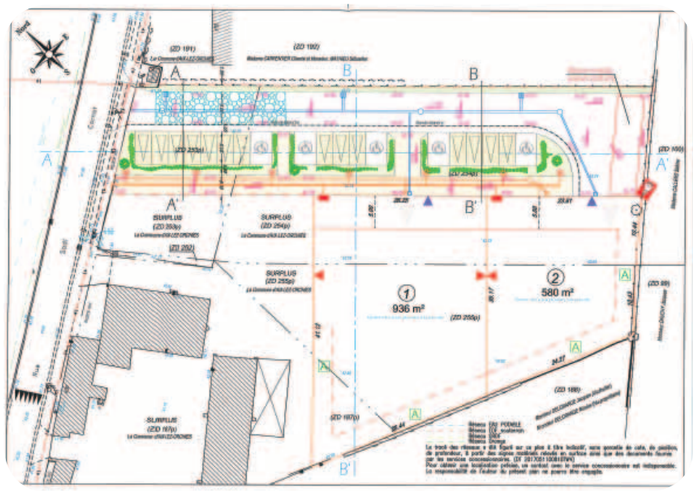

Projet d'implantation d'une micro-crèche à Aix

Depuis plus d'un an, un projet de micro-crèche est à l'étude sur notre commune. Cette micro-crèche porte déjà un nom : La Cabane.
Voici quelques éléments d'information à ce sujet :
Une micro-crèche est une structure permettant d'accueillir des enfants de 10 semaines à 3 ans en accueil régulier ou en accueil occasionnel. Cette structure a une capacité d'accueil de 10 places avec une place supplémentaire en cas d'urgence (pour les enfants extérieurs à la micro-crèche).

Pour une population de près de 1200 habitants, seules 3 assistantes maternelles exercent leur activité de façon régulière sur Aix. L'arrivée de nouveaux habitants sur la commune fait augmenter le nombre d'enfants et donc de places nécessaires chez les assistantes maternelles ou en structure collective.
La micro-crèche, de par sa taille, est une solution de garde qui s'intègre très bien en zone rurale. Elle représente un mode de garde en accueil collectif, tout en préservant l'aspect familial et de proximité. Le nombre de places proposées correspond aux besoins d'une commune telle qu'Aix.

Dans une micro-crèche, une équipe de professionnels est présente pour encadrer et faire évoluer les enfants jour après jour. Quatre personnes sont nécessaires au bon fonctionnement de la structure. Les membres du personnel sont validés par la PMI afin de garantir le respect des exigences de formations et d'expériences professionnelles.
Les horaires d'ouverture de la micro-crèche permettent aux parents d'allier vie de famille et vie professionnelle.

A La Cabane, l'objectif est d'intégrer au mieux la structure dans le village en y développant certaines valeurs. Cela se concrétisera par une alimentation biologique et des activités variées proposées aux enfants (éveil musical, sorties à la médiathèque, bébé signe, passerelle avec l'école des Près Verts,...). Une démarche sera lancée afin d'obtenir le label Ecolo-Crèche afin d'entrer dans un processus d'amélioration continue.
La volonté de La Cabane est d'intégrer les parents dans son fonctionnement pour qu'avec leurs enfants, ils se sentent bien dans la structure. De plus, la micro-crèche souhaite travailler autant que possible avec des professionnels de qualité habitant à Aix ou à proximité.

L'implantation se fera au centre du village, à proximité de l'école, et de la mairie, à côté de l'espace culturel qui prendra la place de l'actuelle ferme Choteau. Le bâtiment sera adapté aux personnes à mobilité réduite mais sera aussi construit en réfléchissant à accueillir au mieux des enfants mais aussi de parents porteurs de handicap.

La date d'ouverture n'est pas encore arrêtée car un accord réglementaire doit être obtenu auprès de la CAF et de la PMI. Selon le calendrier actuel, il serait envisageable d'ouvrir la structure en septembre 2018.

Si vous souhaitez obtenir des informations sur La Cabane, contactez-la : lacabaneaix@gmail.com.

Manifestations Communales

Cérémonie du 8 mai 2017

Cérémonie du 14 juillet 2017

Cérémonie du 11 Novembre 2017

Retour en images

Le 22 mars 2017
Accueil des Nouveaux arrivants

Le 29 avril 2017
2ème édition de la Course cycliste

Le 16 avril 2017 Chasse aux œufs

Remise des dictionnaires
pour les enfants entrant en 6ème

Le 22 juin 2017
Accueil des propriétaires du lotissement

Le 29 avril 2017
Troc de plantes

Retour en images

Régine VION

Remise de la médaille du travail

Véronique PETIT

Repas du CCAS
du 23 Septembre 2017

Clôture par le feu d'artifice à 23h

Fête du 14 juillet 2017

Le troc de plantes du 18 Novembre 2017, organisé par Marie Pierre

Inauguration du nouveau nom de l'école, des jardins et du conseil municipal des enfants

Composé de 9 membres, le Conseil municipal des enfants de l'Ecole des Prés Verts a été élu pour la première fois le 28 Février 2017. Etant donné le départ en 6ème de certains élus, une élection partielle a été organisée le 25 Novembre 2017. 10 candidats de la classe de CE2 étaient sur les rangs, 3 ont été élus. Il s'agit de : Faustine Choteau, Cléa De Cubber et Sasha Haro. Ils rejoignent les 6 autres conseillers élus précédemment chez les :

CM2 : Robin Choteau
Inès Paul
Léo Wilbaut

CM1 : Charles Gallois
Sören Jacquinot
Auguste Verbeke

Rappelons que les jeunes élus seront consultés et donneront leur avis sur la politique municipale les concernant. Ils vont pouvoir :

- Acquérir des connaissances au travers d'ateliers pédagogiques, de visites et de rencontres.
- Mener des actions dans différents domaines (sport, école, environnement, etc...)
- Prendre connaissance de leurs responsabilités, leurs devoirs.

Prochains rendez-vous en décembre pour la réunion du conseil municipal enfants et le 19 janvier pour les vœux du maire.

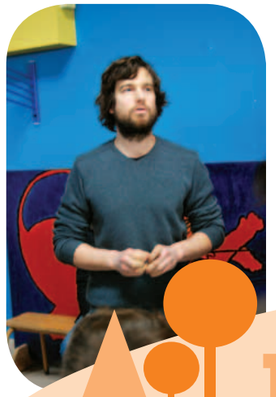

Les travaux à l'école des Prés Verts

La commune vient d'acquérir du matériel de vidéo-projection pour les classes de Madame Desmedt, Madame Delhors et Monsieur Faburé, afin de permettre le développement de méthodes de travail via le numérique.
La dépense s'élève à 6 969.60€. L'an prochain, ces installations seront mises en place dans les classes de Madame Devassine et Monsieur Dubois, comme l'avait décidé le Conseil municipal lors du budget 2017.
Notre agent communal Francis, a profité des vacances de la Toussaint pour repeindre les classes de Madame Desmedt et Monsieur Faburé ainsi que le hall des classes élémentaires. Enveloppés de couleurs douces et agréables et munis de bons outils, les jeunes aixois ne peuvent que bien réussir !!!

Enfin, la commune a financé le matériel et les arbres, haies et arbustes du jardin pédagogique créé par Jean Quentin Amoros dans le cadre des NAP, l'équipe éducative de l'école, avec la participation de Nicolas Selva, paysagiste de l'association « Nos jardins de Campagne ». La dépense s'élève à 791€.

Une année à l'école

L'école d'Aix a maintenant un nom : « **L'école des Prés Verts** ». Ce nom a été choisi parmi quinze propositions pour souligner le cadre verdoyant de l'école et faire un clin d'oeil au poète Jacques Prévert.
Les horaires de l'école ont été modifiés à la rentrée de septembre. Les enfants de l'école ont classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h30.
Cette année, l'équipe enseignante et les élèves se sont lancés dans une démarche forte de développement durable. L'équipe enseignante espère obtenir d'ici peu la **labellisation E3D** (Ecole en Démarche de Développement Durable)
Nicolas Selva (paysagiste et président de l'association « Nos jardins de campagne ») et Jean-Quentin Amoros (animateur municipal) ont aidé les élèves, sous le regard bienveillant de leurs enseignants, à mettre en place un **éco-jardin pédagogique**.
Trois classes ont bénéficié d'animations pédagogiques sur l'environnement financées par la Communauté de Communes Pévèle Carembault. Deux classes sont maintenant dotées d'un vermicomposteur.

La mairie a équipé les classes élémentaires de tableaux interactifs. Cet outil permet, entre autre, une souplesse dans la présentation des documents présentés aux élèves en classe.

Les enfants de l'école ont eu la chance de participer à divers projets et sorties ; en voici une liste non exhaustive :

- L'Aix'po sur le thème « Les paysages» a permis de présenter le travail artistique des enfants.
- L'amicale a financé aux élèves de toute l'école une sortie au zoo **Païri Daïza**. Petits comme grands ont apprécié et observé les éléphants, les gorilles, les pandas...

- Les CM1 CM2, après un travail de longue haleine sur les albums « La souris de Monet » et sur la technique de l'impressionnisme, ont vu arriver dans leur classe **Kickliy**, auteur américain de BD jeunesse, accompagné de son éditeur Dargaud. L'artiste a passé la journée avec les élèves, partageant avec eux sa passion pour l'art, la littérature...et la gastronomie française.
- Les élèves de maternelle sont allés à **l'auditorium de Douai** pour entendre un concert intitulé « Le bonhomme de neige ».
- La fête de l'école organisée par l'amicale a été, cette fois encore, une réussite d'organisation, de participation et de convivialité.
- Les élèves des classes élémentaires continuent de travailler, avec l'aide d' Adeline Malnat, sur la mise en place d'une **comédie musicale « Le soldat Rose ».** Le spectacle se fera dans la grande salle de spectacle d'Orchies, au PACBO, en juin 2018.
- Diverses sorties au collège (semaine des sciences...)

Le personnel de l'école remercie l'amicale pour son aide financière et l'ensemble des parents qui la soutiennent.

L'équipe éducative

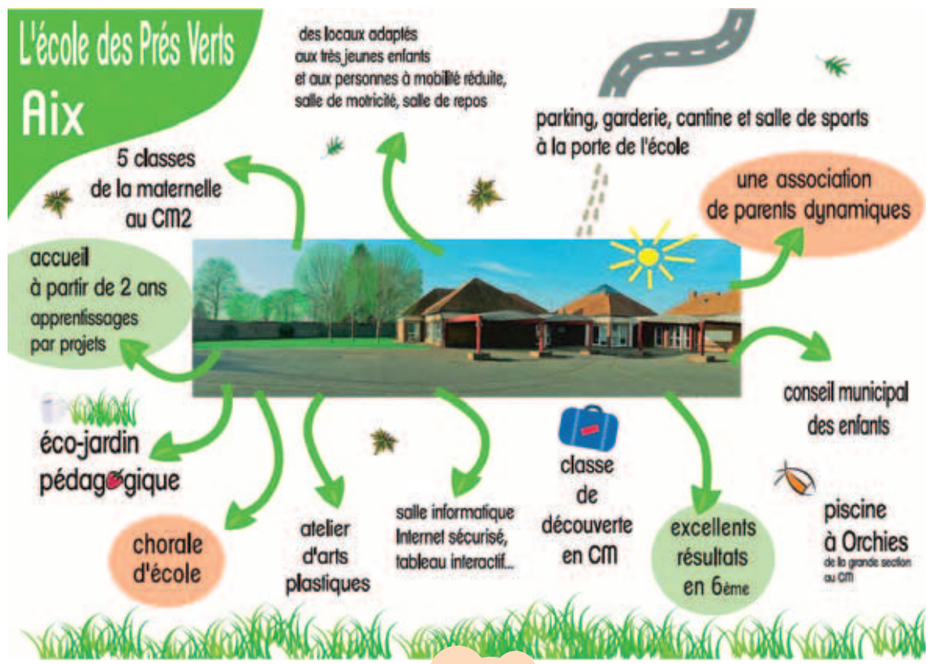

Les associations Aixoises

Loisirs

AIX'CAPADE
Président : Eric Mullier
29 rue Sadi Carnot
03 20 61 60 42
e.mullier@wanadoo.fr

AMICALE DES ECOLES
Présidente : Marie Haro
21 rue Sadi Carnot
06 70 89 18 15
marieharo@orange.fr

ÇA SE COUD A AIX !
Présidente : Alicia Corral
41 rue Sadi Carnot
06 60 21 58 36
casecoudaaix@gmail.com

CLUB DE L'AMITIE
Présidente : Annie Parent
53 rue Paul Allégot
03 20 71 85 35

COMITÉ DU NOËL DES AÎNÉS
Président : Louis Vion
7 rue Paul Allégot
03 20 61 86 92

LES GASTONS D'AIX
Présidente : Jocelyne SOUILLEZ

SOL'AIX
Président : Nicolas Vasseur
13 rue d'enfer
06 60 21 58 36
levelosolaix@gmail.com

Culture

LES AMIS DE LA MUSIQUE
Président : Thibault Gallois
2 rue du Général de Gaulle
03 20 03 25 85
edmaix@gmail.com
http://edmusiqueaix.e-monsite.com/

Divers

COMITE DES FÊTES
Président : Bernard Delgrange
50 rue du Malgré-Tout
03 20 79 63 40
m.delgrange19@laposte.net

PAROISSE SAINT-LAURENT
Président : Alain Martinache
35 rue Gaston Vérité
03 20 71 73 22

SOCIETE DE CHASSE
Président : Didier Dalloy
22 rue Sadi Carnot
03 20 71 68 26
didierdalloy@orange.fr

SYNDICAT AGRICOLE
Président : Hubert Verbeke
1 rue de l'Obeau
03 20 34 78 16
gaec.verbeke@orange.fr

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS
Président : Henri-Claude SION
9 rue Sadi Carnot
03 20 71 81 24

Sport

GYM PILATES
Président : Patrick Deslée
Animé par Marie-Pierre Deslée
2 rue de l'église
03 20 61 61 72
Lun 14h30-15h-30, 19h30-20h30 ;
mer 18h30-19h-30, 19h30-20h30
(salle des fêtes)

Associations communautaires

Salle de sports communautaire [Aix]

BASKET CLUB DU PÉVÈLE
Président : Gilles Debiève
Tél. 06 48 26 23 20
gilles.dbv@gmail.com

PING PONG ESPACE EN PÉVÈLE
Présidente : Véronique Agbomson
Tél. 06 76 08 29 16
pingpongenpevele@orange.fr

FUTSAL
Président : Olivier Delannoy
Tél. 06 73 48 52 51
delannoy.olivier@orange.fr

Salle de sports communautaire [Coutiches]

LES BADISTES D'ESPACE EN PÉVÈLE
Présidente : Claudine Fenet
Tél. 06 86 63 94 86
clafenet@gmail.com

ESPACE HAND PÉVÈLE
Président : Eric Pamart
Tél. 06 59 06 77 56
5759116@ffhandball.net

Salle de sports communautaire [Nomain]

CLUB DE KARATÉ
Président : Didier Carlier
Tél. 06 19 86 40 76
didier.carlier3@wanadoo.fr

CERCLE ASAHI AÏKIDO
Présidente : Stéphanie Boury Fleury
Tél. 06 13 03 20 85
stef.fyby@gmail.com

CLUB DE KICK THAÏ BOXING DU PÉVÈLE
Président : David Roger
Tél. 06 19 17 12 82
david.roger880@orange.fr

FIT PÉVÈLE
Président : Pascal Delplanque
pascaldelplanque@orange.fr

La vie associative en images

Les Gaston d'Aix

2ème édition de la braderie d'Aix pour l'association Les Gaston d'Aix ce 1er mai 2017

Aix'Capade

Opération Village Propre

Concours de pétanque du 16 septembre 2017

Comité du Noël des Ainés

Ramassage des ferrailles

Repas Moules - Frites
le 14 et 15 octobre 2017

Repas gastronomique des Aînés
du 11 Novembre 2017

La vie associative en images

Amicale des Ecoles

Remise des prix aux enfants

Bourse aux jouets et aux vêtements du 25 novembre 2017

Les Amis de la Musique

Fête de la Musique le 18 juin 2017

Ça se coud à Aix

Marché de Noël de novembre 2017

Société de chasse

Comptage du gibier le 04 mars 2017

Téléthon 2017

Zoom sur l'association Aix'Capade

L'Association « AIX'CAPADE » a débuté ses activités en Novembre 2003 et depuis 14 ans évolue sur divers secteurs d'activités : le sport, les activités récréatives et les activités de loisirs s'adressant ainsi à tous publics.
Aixois de longue date qui, depuis 14 ans, donnent sans compter de leur temps, de leur courage et de leur enthousiasme pour imaginer, créer et organiser de multiples manifestations aussi conviviales que variées avec toujours pour fil conducteur : la volonté que chacun y trouve plaisir et intérêt ; c'est sans doute cette alchimie de sportivité, de complicité, de motivation et d'inspiration qui fait que chacune des animations remporte le succès qui donne envie de poursuivre et de se renouveler.
C'est ainsi que depuis 2003 les manifestations d'Aix'Capade furent aussi nombreuses que variées dans le Village : nous avons quelques bons souvenirs de la fête du Cheval avec le rallye équestre, le concours de maniabilité, les performances des jeunes cavaliers et toute la gestion organisationnelle qui était menée « tambour battant » par l'arrière garde des membres et de leurs proches ... autre souvenir : « la Roll'aix » avec l'armada des jeunes patineurs munis de leurs « rol-lers » qui s'étant entrainés toute la semaine franchissaient à toute vitesse les rues aux revêtements plus ou moins lisses du village et puis, pour les moins sportifs, les ateliers culinaires au cours desquels des vocations de « cordons bleus » se sont révélées ; voilà pour les souvenirs les plus lointains mais il y a aussi les activités régulières qui reviennent chaque années comme :

- les deux concours de pétanque de juin et septembre (une cinquantaine de participants à chaque session),
- la matinée « Village propre » où les Aixois à l'approche du printemps ont à cœur de nettoyer et de débarrasser les rues, les chemins, les bordures, les fossés de tous les détritus accumulés pendant des mois : c'est notre action de sauvegarde de l'environnement de notre village ; une trentaine de bonnes volontés s'y mettent chaque année et nous les remercions.

Chaque année aussi, nous donnons rendez-vous aux adolescents du village (15 à 20 inscrits en moyenne), au travers d'évènements sportifs, éducatifs ou culturels que nous organisons spécialement pour eux : formation aux premiers secours, sortie théâtre, sortie laser game, circuit quad, circuit karting, sortie patinoire, découverte du ski, aventure in quest, baptême escalade, l'activité « Immersion » et bien sûr toutes ces sorties sont encadrées par des adultes membres actifs de l'Association.
Et puis n'oublions pas notre grand rendez-vous du début d'été :
2 juillet 2017 : la course pédestre : 13ème édition cette année :
350 inscrits sur le 10 kms, une nouveauté cette année un parcours trail dans la campagne du Pévèle ; la marche gourmande circuit jalonné de stands de dégustation de douceurs salées et sucrées bien agréables et réconfortantes (12 kms) qui attire chaque année de plus en plus d'adeptes (250 inscrits).
Et pour terminer l'inventaire « mouvant » des activités d'Aix'Capade nous rappellerons les trois soirées diner-spectacle qui chaque année affichent « complet » et le spectacle spécial « Téléthon » offert par l'association au profit de la recherche médicale.
Et ce n'est pas fini... nous avons encore plein de rendez-vous à vous proposer pour 2018 à destination des ados mais pas que... Notamment deux nouveaux projets sont dans les tuyaux :

- Un « défi photo » à la recherche d'endroits insolites ou inconnus dans le village sous forme de concours,
- Une marche « rallye gourmand » ...

Retenez deux dates dans vos agendas : les 10 juin et 7 juillet 2018.

Amicalement, Eric MULLIER

Aix'Capade

Course Aix'Capade du 2 juillet 2017

Des artisans à votre disposition

Une coiffeuse à domicile

Stéphanie, jeune aixoise dynamique, souriante et professionnelle a créé son auto-entreprise « Evasion coiffure à domicile » en Octobre 2013.
Elle vous propose différents services : coupe homme, coupe dame, coupe enfant, chignons, tresses, coloration, balayage, mèches brushing, etc.

Vous pouvez la joindre au 06 10 96 23 01

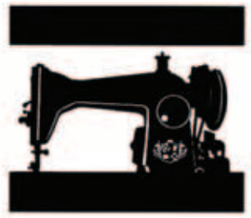

COUTUR'AIX
Couture et tapisserie en siège
Nadine Temmerman
5 Grand Place
59310 Aix les Orchies

SERVICE RETOUCHE
- Ourlet....
- Pose de fermeture éclair....
- Raccommodage...

CONFECTION (fournitures non comprises)
- Rideaux ...
- Voilage...
- Coussins...
- Housse de couette

nadinelambert1@facebook.com

Nadine TEMMERMAN est joignable au 07 88 68 87 29

Les assistantes maternelles agréées

Madame AHACHE Marie Ange
46 rue Gaston Vérité
03 20 64 86 19 ou 06 63 86 35 75

Madame DELANNOY Corinne
72 rue Sadi Carnot
03 20 64 81 48

Madame Christelle LEDOUX
54 rue Paul Allégot
03 20 64 76 61

Madame Sylvie MALAS
40 rue Paul Allégot
03 20 34 13 77 ou 06 24 17 59 27

Madame Catherine ROULEZ
8 rue Nationale
03 20 05 44 95

Numéros urgence

Samu	**15 ou 03 20 54 22 22**
Police/Gendarmerie	**17**
Gendarmerie Orchies	**03 20 71 80 57**
Pompiers Orchies	**18 ou 03 20 61 24 10**
Centre anti-poison de Lille	**03 20 54 55 56 Ou 08 25 81 28 22**
Centre Régional Hospitalier de Lille	**03 20 44 59 62**
Centre Hospitalier de Douai	**03 27 94 70 00**
SOS Médecins	**03 20 29 91 91**
Pharmacies de garde	**08 99 18 37 58 Ou www.servigardes.fr**
Service de garde des médecins	**03 20 33 20 33**

Infos Pratiques

Permanence

SÉCURITÉ SOCIALE

La permanence de la Sécurité Sociale se tient au 36 rue Jules Roch à ORCHIES tous les jeudis uniquement sur rendez-vous.
Prendre rendez-vous par téléphone au 3646.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES CAF DE DOUAI

76 rue Henri Dunant
BP 80720
59507 Douai Cédex
Un conseiller vous répond le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 16h00.
Tél. 0810 25 59 80

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Sa mission est de favoriser le règlement amiable des conflits entre particuliers.
Ses services sont gratuits.
Des permanences sont assurées en Mairie d'Orchies.
Prendre rendez-vous au 03 20 64 68 00.

DÉLÉGUÉ DU MÉDIATEUR DE DOUAI

642 boulevard Albert 1er
59500 Douai
Tél. 03 27 93 59 61
En cas de litige avec l'administration, chaque administré a la possibilité de saisir gratuitement le Médiateur de la République. Son intervention est soumise à plusieurs conditions ainsi qu'à certaines formalités à accomplir par le demandeur.

PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITE BIOMETRIQUES

Depuis le 14 Mars 2017, la Mairie n'est plus habilitée à traiter les demandes de cartes d'identité. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie d'Orchies mais uniquement sur rendez-vous au 03 20 64 59 10 ou 03 20 64 68 55 ou également par E-mail : dhenno@ville-orchies.fr

Liste des pièces à fournir en original :

- Pré-demande à remplir sur le téte-service après création d'un compte https://ants.gouv.fr/Réaliser une pré-demande de passeport ou de carte nationale d'identité (à imprimer ou renvoyer par mail)
- En cas de renouvellement, l'ancien passeport ou carte nationale d'identité
- Une copie ou un extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois sauf si vous êtes en possession d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans.
- Photographie d'identité récente (moins de 6 mois) 35 mm X45 mm et agrée.
- Un justificatif de domicile de moins de 1 an.
- Un livret de famille et la carte d'identité des parents pour les mineurs.
- Pour les personnes hébergées : une attestation sur l'honneur, un justificatif de domicile et la carte d'identité de l'hébergeant.

En cas de perte ou de vol :

- Une déclaration de perte faite en mairie
- Une déclaration de vol faite au commissariat de police ou de gendarmerie du lieu où s'est produit le vol
- Un document officiel avec photo (permis de conduire, carte vitale...

CARTES GRISES ET PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 01 novembre 2017, vous devez désormais effectuer vos démarches en ligne liées au permis de conduire ou carte grise sans vous rendre au guichet d'une préfecture. Vous devez aller sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ants) afin d'obtenir vos documents.
Voici deux adresses mail pour vous aider :
https://permisdeconduire.ants.gouv.fr et
www.demarches.interieur.gouv.fr
Vous pouvez toujours vous faire accompagner par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

VIGNETTE CRIT'AIR

La vignette Crit'Air est obligatoire depuis le 1er Juillet 2017 pour les automobilistes qui circulent dans la métropole lilloise en cas de pic de pollution. La Préfecture, qui gère l'application de la circulation différenciée les jours de grosse pollution, a décidé de s'appuyer sur les vignettes Crit'Air. Concrètement, ces vignettes comprennent un classement du véhicule allant de 0 à 5, en fonction de leur degré de pollution et évidemment plus le chiffre est élevé, moins on a de chance de circuler si le seuil d'alerte de la pollution est dépassé. Sans cette vignette, si vous circulez les jours de circulation différenciée dans les commune de : Lille, Hellemmes, Lezennes, Lambersart, Lomme, La Madeleine, Marcq-en-Baroeul, Marquette-lez-Lille, Mons-en-Baroeul, Ronchin, Saint-André-lez Lille et Sequedin, vous êtes passible d'une amende de 68€ pour une voiture et de 135€ pour un poids lourd. Vous pouvez vous procurer cette vignette en vous rendant sur le site www.certificat-air.gouv.fr. Il vous en coûtera 4.18€ et vous recevrez la vignette chez vous.

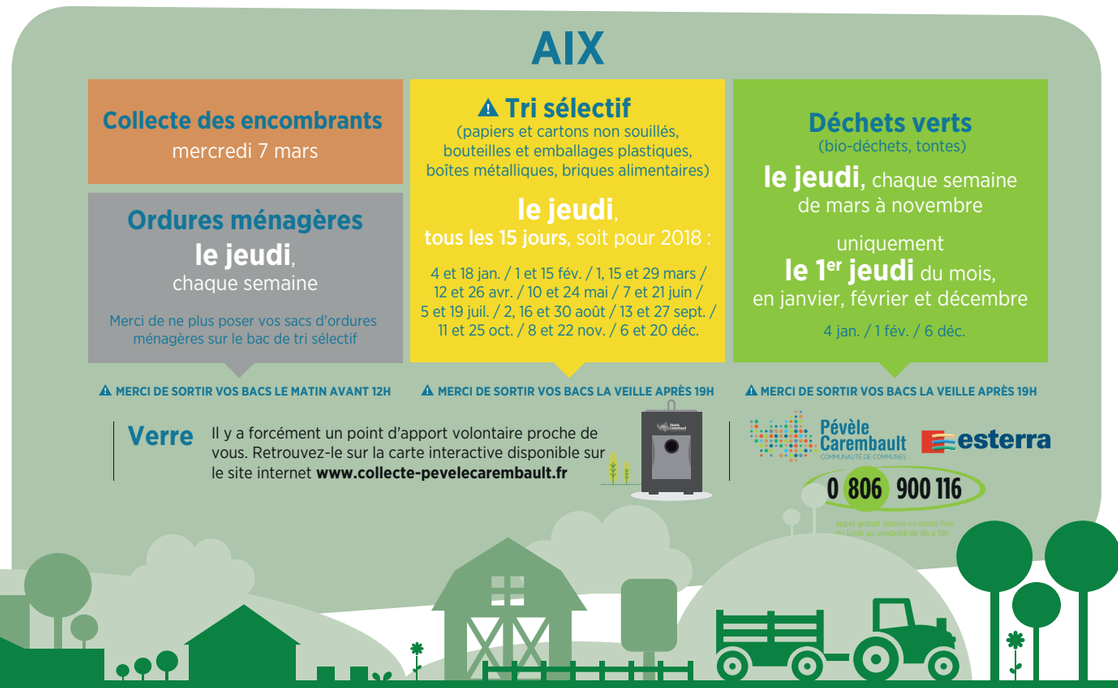

Agenda

Janvier

Vendredi19
Vœux du maire

Février

Samedi 17
Repas de l'Amicale
des Ecoles

Mars

Week-end des 23/24/25
Les Amis de la musique

Mai

Mardi 01
Braderie
Les Gastons d'Aix

Juin

Jeudi 21
Fête de la musique
Les Amis de la musique

Samedi 23
Fête de l'école
L'Amicale de l'école

Juillet

Dimanche 7
Marche gourmande
Aix'Capade

Mardi 14
Fête nationale, Bal populaire

Jeudi 26
Fête du centre aéré

Septembre

Samedi 22
Repas du CCAS

Octobre

Week-end des 20 et 21
Frites moules
Comité des aînés

Novembre

Samedi 10
Repas gastronomique
de Noël
Comité des aînés

Samedi 17
Marché de Noël
Ça se coud à Aix

Décembre

Samedi 01
Téléthon

Samedi 15
Les amis de la musique

Vendredi 21
Fêtes de Noël des écoles

Conception & Impression - 03 20 71 84 97
www.toutenimage.fr - NOMAIN